

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 15 décembre 2016 portant nomination au tour extérieur 2017
dans le corps des conseillers économiques**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 2004-1260 du 25 novembre 2004 fixant le statut des conseillers économiques et notamment ses articles 8 et 9;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2016 fixant au titre de l'année 2017 la liste d'aptitude à l'emploi de conseiller économique établie;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire du corps des conseillers économiques de la direction générale du Trésor lors de sa session du 25 novembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Par liste d'aptitude au titre de l'année 2017, MM. Mathieu BRUCHON et Pascal FURTH, attachés économiques principaux de 2^e classe, sont nommés dans le corps des conseillers économiques en qualité de conseillers économiques stagiaires à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2017, M. Mathieu BRUCHON, est reclassé au grade de conseiller économique, 6^e échelon - indice brut 801 indice majoré 658 – ancienneté conservée au 1^{er} juillet 2015.

Article 3

A compter du 1^{er} janvier 2017, M. Pascal FURTH, est reclassé au grade de conseiller économique, 6^e échelon - indice brut 801, indice majoré 658 – ancienneté conservée au 13 décembre 2015.

Article 5

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 15 décembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au chef de bureau,
G. LEAUSTIC